



L'INVITÉ

Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE,) La Fédération des entreprises de Belgique nous donne son avis

- Prométhéa défend le Mécénat d'Entreprise pour la Culture et le Patrimoine. Ce type de soutien fait désormais partie intégrante de ce que l'on nomme Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. Une entreprise peut-elle aujourd'hui faire l'impasse sur la mise en place d'une politique de RSE ?

L'entreprise ne peut selon moi plus faire l'impasse sur une politique RSE, en tout cas si celle-ci a un tant soit peu de vision à long terme. 75% des consommateurs attendent des entreprises qu'elles soient responsables et améliorent le monde dans lequel elles fonctionnent. Je pense que le chiffre est assez parlant. Ce qui est intéressant, c'est que la RSE a profondément évolué. Elle ne se contente pas de faire « moins mauvais » mais apporte une série de bénéfices économiques à l'entreprise qui la met en œuvre. Une stratégie RSE permet d'anticiper les futures politiques, d'attirer et garder les talents (la génération des millenials est plus attirée par le sens de son projet professionnel que son salaire), de renforcer les relations avec les parties prenantes (une meilleure connaissance entraîne un plus grand respect et compréhension), de consolider l'image positive de l'entreprise et, enfin, de dégager de nouvelles opportunités de marché. A l'échelle macro-économique, cela contribue également à stabiliser les sociétés et marchés. En conclusion, la RSE apporte plus d'opportunités économiques qu'elle n'apporte de contraintes à l'entreprise.

- L'intérêt sociétal est-il, selon vous, compatible avec l'intérêt de l'entreprise ?

Bien entendu, les opposer serait une grave erreur. Les entreprises doivent créer de la « valeur partagée » (shared value). C'est-à-dire générer de la valeur économique de manière à également apporter de la valeur à la société en répondant à ces challenges. Elles se doivent d'expliquer en quoi leurs produits/services/ fonctionnement contribuent à une meilleure Société. Leurs employés, leurs consommateurs sont en demande, et les actionnaires pourront bénéficier de ces engagements.

- Comment faire pour impliquer les employés de l'entreprise dans une telle politique. L'appropriation est-elle naturelle ou demande-t-elle une approche spécifique ?

Elle demande souvent une approche spécifique. Je dirais qu'il y a 3 grandes catégories dans le personnel : les convaincus et prêts à passer à l'action, les sensibilisés, mais qui ne passent pas à l'acte (la majorité) et les sceptiques. Le gage de l'engagement des employés est souvent insufflé par la direction elle-même. Une stratégie claire du management et communiquée au personnel de l'organisation est clé dans l'appropriation du projet. Evidemment, il faut que cela soit cohérent, sinon autant ne pas démarrer. Si vous réussissez à convaincre votre personnel, vous gagnerez en efficacité, performance et productivité.



- Cette notion d'intérêt sociétal est souvent prise en compte dans les grandes entreprises par la création d'un département dédié. Comment les PME peuvent-elles également s'inscrire dans cette perspective ?

Il est utile dans les grandes structures d'avoir un département dédié à la RSE car elle permet d'avoir un aspect transversal et s'assurer de la cohérence dans toutes les parties de l'entreprise. L'avantage d'une PME est son caractère agile. Il faut bien entendu un coordinateur mais si la RSE est ancrée dans les valeurs de l'entreprise, cela se fera naturellement et ne nécessitera pas des rapports ou des audits. La communication de la RSE dans les PME reste souvent le point faible. A moins qu'elle n'aient fait de la durabilité leur cheval de bataille, ce qui est le cas d'un nombre croissant d'entre elles.